

Francueil

BULLETIN MUNICIPAL 2024



Fresque de la cour de l'école réalisée par les élèves sous la direction de Caroline Nicolas, graphiste francueilloise.

RESTEZ INFORMÉS

Élections Européennes 2024

Les élections européennes, prévues le 9 juin 2024, ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne.

Cette élection des députés européens, organisée tous les cinq ans depuis 1979, n'a jamais beaucoup mobilisé les corps électoraux des différents pays. En France, le pourcentage d'abstention ne faisait que croître jusqu'en 2009 et 2014 où il a atteint un pic de 57,4 % pour baisser un peu en 2019 à 50,12 %.

Pourtant ce scrutin pour élire le Parlement européen est évidemment très important car l'Union Européenne a un pouvoir de plus en plus fort sur les politiques suivies dans chaque pays et aussi parce que le Parlement lui-même a vu son rôle se renforcer dans le processus de décision : il co-décide dans beaucoup de domaines avec les chefs d'État et de gouvernement, et il a maintenant un pouvoir sur la nomination du président de la Commission.

Les Français se disent dans l'ensemble attachés aux institutions politiques et aux rouages de la démocratie représentative, mais ils sont critiques à leur endroit, plus sceptiques quant à leur efficacité et perdent confiance.

Churchill disait en 1947 avec son sens de la formule : « *La démocratie est un mauvais système, mais elle est le moins mauvais de tous les systèmes* ». Alors, aux urnes citoyens ! ■



market
Vos supermarchés de proximité

Faverolles-sur-Cher Bléré



CHAQUE JOUR DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE...



NANOU RETOUCHE
Tous travaux de retouches
Travail soigné

C. QUITTANSON
126 rue du Général de Gaulle
41400 Saint-Georges-sur-Cher

06 72 20 49 20
(laisser message si répondeur)

Du lundi matin au jeudi matin
de 8 h 30 à 12 h 30
l'après-midi sur rendez-vous

RESTEZ INFORMÉS

Mouvements de personnel en mairie



Les unes nous quittent :

Sophie MOREAU a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée le 1^{er} mai 2023. Elle s'occupait notamment de l'urbanisme à la mairie, c'est désormais Maïté DELHOMME qui assure son remplacement à cette fonction.

Cindy LOUAIL-ZENSS, secrétaire de mairie, a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle après dix années de bons et loyaux services à Francueil. C'est une responsabilité lourde et très exigeante qu'elle a exercée avec un sens du collectif que nous tous élus et personnel, et aussi les administrés de la commune, avons apprécié comme il se doit. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Nous accueillons :

Rachel ANSELME, nouvelle Secrétaire de Mairie, qui nous vient de la mairie d'Amboise. Son rôle de « bras droit du maire » est essentiel dans une commune rurale qui connaît les mêmes problèmes qu'une ville, en modèle réduit certes, mais avec les mêmes responsabilités.

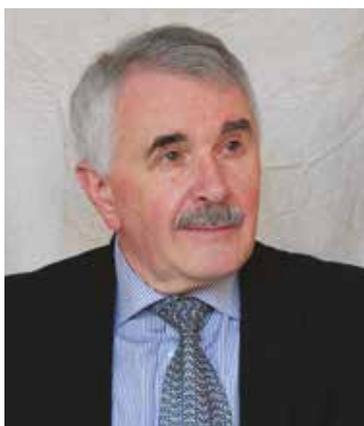
Forte d'expériences diverses et d'une solide formation universitaire elle apporte au-delà de ses compétences propres un regard neuf sur notre commune et notre organisation qui sera précieux pour nous conseiller et nous aider à la réalisation des projets en cours et à venir. ■



LA SARRAZINE
Crêperie - Restaurant

Ouverture : du lundi midi au samedi soir
Fermé le lundi soir, mercredi et dimanche

21, rue du Pont
37150 Bléré
Tél. 02 47 57 32 56



Pierre EHLINGER
Maire de FRANCUEIL

*Chères Francueilloises,
Chers Francueillois,*

La situation générale par rapport au début de l'année dernière ne s'est malheureusement pas améliorée. La guerre en Ukraine n'en finit pas, un autre conflit s'est ajouté au Moyen-Orient, le terrorisme a encore frappé, le réchauffement climatique se poursuit, avec la crise énergétique on risque à tout moment de se retrouver dans le noir, l'inflation toujours galopante jette un froid sur notre pouvoir d'achat. Bref, pas forcément de quoi se réjouir... Et pourtant, malgré la morosité ambiante, essayons de regarder le verre au moins à moitié plein.

Pour continuer le développement de notre commune, il faut prendre en compte le présent pour préparer l'avenir :

- préserver et développer nos espaces naturels, lutter contre l'érosion de la biodiversité notamment par la zone humide autour de l'étang de pêche,
- maintenir un cadre urbain de qualité en soignant notre environnement notre patrimoine et le fleurissement de la commune,
- promouvoir une politique de logements dans un cadre d'urbanisation contrôlé et adapté aux nouvelles exigences démographiques et climatiques,
- aider au maintien des commerces de proximité et aux services notamment notre école,
- améliorer la mobilité douce dans et au-delà du bourg,
- participer au sein de la communauté de communes au développement économique de notre territoire et agir pour la préservation des ressources naturelles, essentiellement l'eau.

Un village qui se replie sur son passé est un village qui meurt à petit feu. C'est au présent d'imposer sa volonté afin de transformer le passé et d'orienter l'avenir : si le présent est défectueux, l'avenir sera lui aussi défectueux.

Notre rôle d' élu est de privilégier toujours l'intérêt général à l'intérêt particulier. Il faut parfois du courage pour cela, c'est avec vous tous que nous continuerons d'avancer.

Je souhaite vivement que 2024 soit enfin une année apaisée et je vous encourage à l'optimisme raisonné qui nous permettra de sortir grandi des épreuves que nous avons traversées ces derniers temps. Conforter la commune, c'est s'attaquer aux ratés du lien social actuel.

Soyez heureux, parce que c'est bon pour la santé.

Bien cordialement.

LA VIE MUNICIPALE

- Restez informés	p.2
- Édito	p.3
- Budget/Finances 2023	p.4
- Environnement	p.6
- Retour en images sur 2023	p.8
- Nos commerçants en vedette	p.10
- Portrait	p.11
- Travaux	p.12
- Sécurité	p.14
- Enfance/Jeunesse	p.15
- Social	p.18
- Culture	p.19
- Vie associative	p.21

LA VIE DES ASSOCIATIONS

- Enfant/Loisirs	p.21
- Loisirs	p.22
- Sports	p.24

INTERCOMMUNALITÉ

- Collecte/tri des déchets/déchetterie	p.26
- Organismes intercommunaux	p.27
- Urbanisme	p.28
- Communication	p.29

ÉTAT CIVIL

p.30



Recettes communales : la dotation globale de fonctionnement

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est une recette très importante de notre budget communal. Avec un montant de 257 000 € elle représente globalement 26 % de nos recettes de fonctionnement. En comparaison, la taxe foncière sur les propriétés bâties représente un montant de 378 000 € (38 %).

Le montant de cette dotation dépend de la seule décision de l'État. Pourtant ce n'est pas un cadeau, c'est de l'argent qui est dû aux collectivités. C'est la compensation d'un certain nombre d'impôts locaux qui ont été supprimés.

Les annonces de Mme Dominique Faure, Ministre déléguée aux collectivités locales, soit une augmentation de 220 millions d'euros en 2024 de cette DGF, pourraient laisser penser que nous allons toucher le jackpot. Que nenni !

En 2023, après treize années de gel de cette dotation, l'État avait enfin procédé à une hausse de 320 millions d'euros, déjà pour faire face à une forte inflation.

Voilà ce que cela a donné sur notre budget communal :

DGF 2022 : 254 211 €

DGF 2023 : 257 549 €

soit +1,2 % alors que le taux d'inflation 2022 (source INSEE) était de 5,2 %.

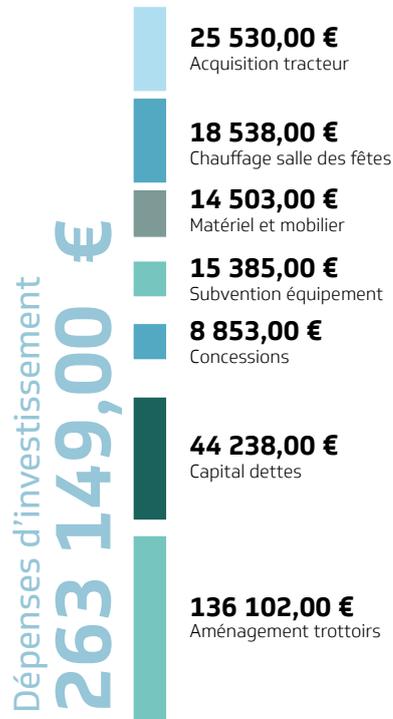
L'estimation de l'augmentation de la DGF pour 2024 est de l'ordre de + 0,9 à 1 % alors que l'inflation est déjà de + 4,9 %.

L'éventuelle fin des soutiens de l'État pour compenser en partie les hausses des prix de l'énergie n'est pas non plus une bonne nouvelle : nos contrats sont signés en moyenne sur des périodes de 3 ans.

Une réponse plus juste et plus équilibrée aux hausses massives auxquelles nous avons fait face cette année et qui se poursuivra en 2024, certes à un rythme plus modéré d'après les « experts », eut été l'indexation de cette dotation sur l'inflation ; cela présentait également l'avantage de limiter la hausse des impôts fonciers dans de nombreuses communes.

Soyons optimistes, mais sachons aussi que nos gouvernants préféreront toujours faire porter le chapeau des mauvaises nouvelles fiscales aux collectivités territoriales quitte à « habiller » les réalités.

Des recettes tirées de la vente d'appartements devaient nous servir à réaliser quelques projets structurants dans la commune. Si nous ne renonçons pas à l'idée, il faudra prévoir des ajustements car l'envolée des prix de l'énergie et de l'alimentation ont généré plus de 100 % de dépenses supplémentaires. Espérons que 2024 nous apporte quelques bonnes surprises !



Tarifs communaux 2024

Dépenses de fonctionnement

1 118 134,00 €

307 029,00 €

Transfert entre sections

2 522,00 €

Charges spécifiques

2 515,00 €

Charges financières

181 737,00 €

Autres charges courantes

41 318,00 €

Atténuations de produits

309 624,00 €

Charges du personnel

273 389,00 €

Charges générales

Recettes de fonctionnement

1 338 529,00 €

118 136,00 €

Produits des services

20 069,00 €

Gestion courante

270 172,00 €

Dotations, subventions et participations

480 831,00 €

Fiscalité locale

69 214,00 €

Impôts et taxes

4 721,00 €

Opération d'ordre

375 386,00 €

Résultat de fonctionnement reporté

Location

salle polyvalente

Habitants Commune

soirée été *	122 €
soirée hiver *	145 €
journée été **	255 €
journée hiver **	300 €
WE été ***	414 €
WE hiver ***	490 €
jour sup été **	108 €
jour sup hiver **	130 €

Hors Commune

soirée été *	169 €
soirée hiver *	196 €
journée été **	342 €
journée hiver **	389 €
WE été ***	501 €
WE hiver ***	578 €
jour sup été **	117 €
jour sup hiver **	138 €

Commerçants

journée été **	586 €
journée hiver **	667 €

Pour tous

caution	1 200 €
---------	---------

* soirée : ou 1/2 journée = 5 heures

** journée : de 8 h à 8 h le lendemain

*** week-end : vendredi 18 h au lundi 8 h

Période été : 15 avril au 15 octobre

Redevance taxi

Annuelle 41 €

Droit de place

Annuel	64 €
Commerce/jour	13 €
Cirque : 1 jour	50 €
Cirque : 2 jours	88 €

Concessions

Cimetière

15 ans (pour 2 m ²)	132 €
30 ans (pour 2 m ²)	276 €
50 ans (pour 2 m ²)	442 €

Columbarium

15 ans	387 €
30 ans	575 €

Taxe fourrière

Prise en charge	45 €
Première récidive	64 €
Deuxième récidive	82 €
Journée supplémentaire	27 €
Première récidive	45 €
Deuxième récidive	64 €



Cartes de pêche étang communal

Carte annuelle	55 €
Carte journalière	6,50 €



Photocopies

A4 Noir et Blanc	0,10 €
A4 Couleur	0,20 €

Salle polyvalente pour associations locales

Journée été	56 €
Journée hiver	97 €
WE été	67 €
WE hiver	131 €

Tarifs de la garderie périscolaire - Année 2023-2024

Abonné

Abonnement annuel par famille	22,20 €
1/4 d'heure de 7 h 15 à 8 h 30 et de 17 h 15 à 18 h 30	0,45 €
forfait goûter ⁽²⁾ de 16 h 35 à 17 h 15	1,70 €
Petit déjeuner (sur demande des parents)	0,55 €
Frais facturés à partir de 3 retards par mois après 18 h 30	5,00 €

Occasionnel

1/4 d'heure de 7 h 15 à 8 h 30 et de 17 h 15 à 18 h 30	0,60 €
forfait goûter ⁽²⁾ de 16 h 35 à 17 h 15	2,00 €
Petit déjeuner (sur demande des parents)	0,55 €
Frais facturés à partir de 3 retards par mois après 18 h 30	5,00 €

Tarifs du restaurant scolaire - Année 2023-2024

Repas maternelle au forfait	3,99 €
Repas maternelle occasionnel	5,00 €
Repas primaire au forfait	4,24 €
Repas primaire occasionnel	5,23 €
Utilisation du service dans le cadre d'un PAL	1,27 €
Repas adulte	5,23 €

FLEURISSEMENT

Une naissance, un arbre

Comme nous l'avions annoncé dans notre bulletin municipal 2023, nous sommes engagés dans la démarche « Une naissance, un arbre », c'est-à-dire que pour chaque nouveau-né, un arbre est planté dans le village.

Grâce à cette opération, à partir de 2023, chaque bébé francueillois devient le parrain ou la marraine d'un arbre, symbole de la vie et de la croissance. C'est aussi un geste pour continuer à verdier la commune et donner du sens à notre cadre de vie.

Seules les familles ayant donné leur accord lors de la naissance de leur enfant sont conviées à cette cérémonie.

Initialement prévue le 9 décembre, ce n'est que le 5 janvier 2024, en présence des élus, des parents et de leurs enfants, que les cinq premiers arbres ont été plantés sur le site « Juchepies » le long du chemin piétonnier. Le choix s'est porté cette année sur des arbres fruitiers qui porteront chacun une plaque au prénom de l'enfant concerné. Plus tard, en grandissant, l'enfant aura le plaisir de cueillir les fruits de « son » arbre.

Un certificat de parrainage a été remis à chaque parrain et marraine et ce beau moment de convivialité s'est terminé par un pot de l'amitié à la salle des fêtes.



Palmarès maisons fleuries 2023

1^{er} prix : Mme LEFEUVRE Dominique

2^e prix : M. GIRAUD Robert

3^e prix : Mme LONDAIS Claudine

4^e prix : Mme LE CADRE Monique

5^e prix ex-aequo : Mme BESNIER Marie-Madeleine,

Mme BODIN Josiane, Mme CHALER Sophie,

Mme ULMANN Madeleine, M VANDIER Robert.



Un fleurissement basé sur la biodiversité



La technique de la gestion différenciée favorise la biodiversité, notamment sur les bords de route, les fossés et les prairies. Seules les surfaces liées à la sécurité routière et au cheminement des piétons sont réalisées plus régulièrement.

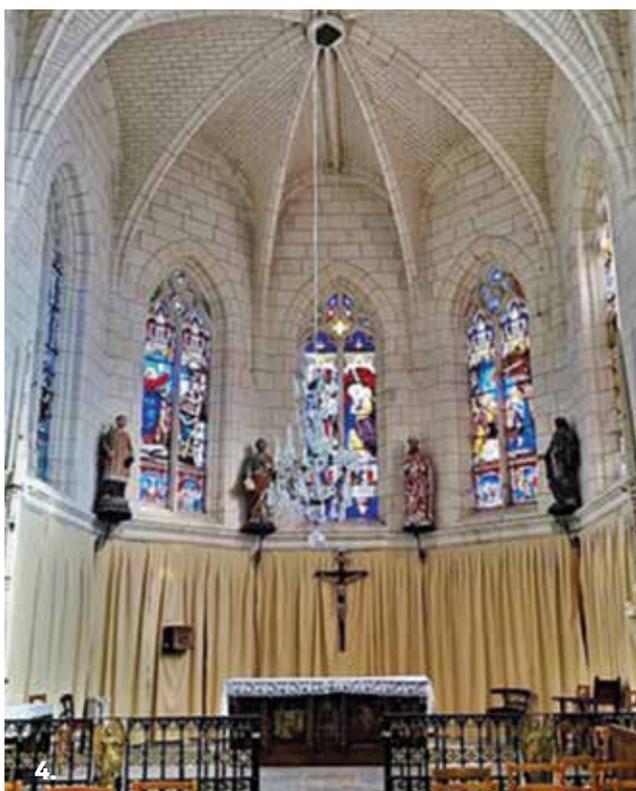
Le reste est laissé enherbé, ce qui est idéal pour les insectes et qui permet de créer des îlots de fraîcheur.

La commune continue l'enherbement au moyen d'un système d'hydromulching pour un gazon très résistant au piétinement, au manque d'eau et à la chaleur, tout en respectant l'obligation de nous limiter à la flore locale.



Retour en images sur 2023

- 1 : Vœux 2023
- 2 : Collecte alimentaire
- 3 : Jour de Cher
- 4 : Visite du 29 août par le Pays Loire Touraine : vitraux de l'Église
- 5 : Poubelle pour les déjections canines
- 6 : Empoisonnement
- 7a : Décor Halloween
- 7b : Decor Noël
- 8 : Vœux au personnel communal
- 9 : Saison culturelle intercommunale





6.



7a



7b.



8



9.



Nicolas est autodidacte, il aime la cuisine. Curieux des saveurs, il aime faire plaisir autour de plats qui rassemblent produits locaux et de saison.

Réservations souhaitées pour mieux vous accueillir et places limitées à 25 personnes.

Tél. 09 75 57 80 16

Horaires :

Lundi – Mardi et Jeudi : 7 h – 14 h - 16 h – 19 h

Mercredi : 9 h – 14 h

Vendredi : 7 h – 14 h - 16 h – 21 h

Fermé l'hiver les week-ends.

La Reine Blanche

Nous sommes allés à la rencontre de Nicolas Guénéé et Aurore Quentin, les heureux gérants de ce lieu depuis avril 2022.

Auparavant propriétaires du Food truck « hashtag hotdog » que nous retrouvons pour le plaisir de nos papilles le vendredi soir sur la place de Verdun, à partir de 2020 et ce pendant un an et demi.

Nicolas est autodidacte, il aime la cuisine. Curieux des saveurs, il aime faire plaisir autour de plats qui rassemblent produits locaux et de saison. Il fait participer les artisans de proximité tel que la boulangerie de Francueil, le Proxi, le maraîcher de Luzillé « Clément Primeurs » ou encore la Cave du Père Auguste à Civray de Touraine. Détenteur de deux CAP mais dans des domaines autres que la restauration, Nicolas a toujours su que la cuisine était sa vocation. Aurore, elle, titulaire d'un diplôme d'aide-soignante, a rejoint son conjoint dans l'aventure Food truck et en 2021 quand ils ont appris la liquidation de ce commerce et de la possibilité d'un repreneur potentiel.

Après l'acceptation de leur dossier par la Mairie et après trois mois de travaux pour donner vie à un lieu convivial et familial, ils ont ouvert l'enseigne en avril 2022 sous le nom de « La Reine Blanche » en rapport à Louise de Lorraine venant du Château de Chenonceau se recueillir à l'église de Francueil.

Ils ont remis au gout du jour la salle, refait des aménagements intérieurs et extérieurs, et créé un espace dédié aux enfants dans le fond du restaurant.

Le programme de la journée commence par l'accueil des matinaux avec le café, s'enchaîne avec la préparation des repas pour les formules du midi qu'ils proposent à 15 € (entrée-plat-dessert). Après une pause octroyée après le service, ils ouvrent en fin de journée. Pas de restauration le soir sauf le vendredi veille de week-end où ils proposent des planches apéritives. (Charcuteries/fromage).

Aurore et Nicolas proposent aussi le dépôt et retrait de colis UPS. En les questionnant sur le début d'année écoulée, ils ont pu faire un bilan des différents clients accueillis : de nombreux touristes du Cœur de France à Vélo, des locaux mais aussi des entreprises locales telles que la Sogarep, Record ou encore des entreprises de TP. Ils regrettent la signalisation timide qui pourrait être optimisée pour accroître leur clientèle et le manque de stationnement liée à l'emplacement de leur commerce.

Ils apprécient le changement de mode de vie depuis l'ouverture qui leur permet de profiter de leur famille. La proximité faisant, ils sont très sensibles au fait de pouvoir travailler main dans la main avec les autres acteurs commerciaux de la commune.

Nous leur souhaitons le meilleur et vous invitons à aller leur rendre visite le temps d'un café ou d'un verre entre amis. ■

François BENOIST

Vice-président du CCAS-S

Bien que connaissant Francueil depuis de nombreuses années, nous avons eu l'opportunité de venir nous y installer en 2015 après une carrière professionnelle et associative qui ne demandait qu'à se poursuivre.

Mon implication dans la vie communale est une suite logique à mes engagements professionnel et associatif antérieurs. De formation psychologue clinicien, mon parcours professionnel s'est essentiellement déroulé dans le secteur infanto-juvénile. Il m'a conduit à diriger durant 25 ans, en région Ile-de-France, des établissements sociaux et médicaux-sociaux accueillant des enfants et adolescents en difficulté ainsi qu'à accompagner leur famille. Mon activité associative s'est dirigée à la fois vers la transmission et la recherche avec l'organisation de cycles de formation ainsi que de colloques et congrès internationaux mais aussi la création de nouveaux établissements éducatifs et de soins dans des secteurs encore dépourvus comme celui de la surdité infantile. Elle m'a aussi permis de développer des actions humanitaires au sein des villages de lépreux au Sénégal. Dans les communes rurales, l'action des élus est avant tout orientée vers le développement local. Aussi, je souhaite proposer de résister à une certaine forme de standardisation communale induite par les contraintes économiques imposées par l'Etat aux collectivités territoriales. J'ai la conviction que nous devons renforcer la stabilité des liens intergénérationnels en soutenant le développement d'un cadre de vie agréable autour d'activités sociales et culturelles. Mon implication au sein du CCAS-S et de la commission culture en témoigne. Je pense ainsi contribuer à limiter l'individualisation induite par notre société en renforçant l'esprit communal portant les ambitions partagées du bien vivre ensemble. ■



Louis d'ASTORG

J'ai 76 ans, j'habite Francueil depuis 16 ans.

Je suis officier de l'armée de terre et j'ai servi durant près de 40 ans d'abord dans des unités de cavalerie blindée puis dans divers états-majors de haut niveau où j'étais en charge de la logistique des opérations extérieures, opérations auxquelles j'ai participé notamment en Bosnie-Herzégovine en 1999-2000.

J'ai quitté les armées en 2004 avec le grade de général de brigade et j'ai ensuite été pendant deux années le « conseiller militaire » du président d'une société, filiale de CMA-CGM, spécialisée dans le domaine de la logistique de crise.

Dans ces différentes fonctions, j'ai acquis une grande expérience de la gestion de dossiers complexes dans de nombreux domaines : logistique, finances, ressources humaines, management d'équipes, sécurité-sûreté...

Par ailleurs, je suis président national d'une association loi 1901 reconnue oeuvre de bienfaisance.

Nous sommes arrivés, mon épouse et moi, à Francueil en novembre 2007 et nous avons tout de suite été conquis par l'accueil des habitants et la qualité de vie dans notre village, qualité qu'ont su développer les équipes municipales successives et tout notamment celle de Pierre Ehlinger.

C'est pourquoi j'ai souhaité m'engager à ses côtés pour l'aider en apportant mes compétences et participer à la poursuite de cette belle ambition partagée pour Francueil.

Conseiller municipal, notre maire m'a confié la charge des dossiers relatifs à la sécurité, domaine qui figure aux premiers rangs des préoccupations de vos élus. C'est ainsi en particulier que nous avons pu déployer dans le centre bourg un système de vidéo surveillance qui a permis de résoudre plusieurs affaires d'incivilité en liaison avec la brigade de gendarmerie de Bléré. Dans un autre domaine, celui de la sécurité routière, nous développons une action particulière et déterminée avec les services de la Préfecture d'Indre et Loire.

Je termine en indiquant que je suis marié ; nous avons cinq enfants et onze petits enfants qui sont toujours partants et enthousiastes pour venir passer des vacances à Francueil ! ■



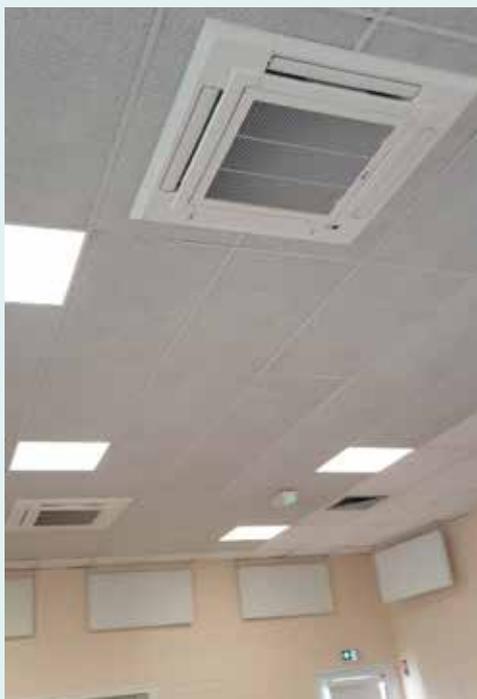
« J'ai acquis une grande expérience de la gestion de dossiers complexes... »

Travaux de voirie effectués en 2023 et prévisions pour 2024

Le trottoir de la rue du Château d'Eau a été réalisé en tout début de cette année 2023. Avec le concours de notre maître d'œuvre, nous avons pu tenir les engagements financiers malgré la hausse des matières premières. Avec un certain retard, c'est maintenant au printemps 2024 qu'aura lieu le réaménagement complet de la rue du Général de Gaulle.

Si la subvention promise est actée, nous réaliserons un chemin piétonnier au haut de la rue du Château d'eau au printemps 2024. En matière de travaux de voirie, la tâche est immense sur l'ensemble de notre territoire et le fléchage des subventions ne nous aide pas vraiment.

L'entretien courant est assuré par le service voirie de la communauté de communes assisté de nos propres agents communaux. ■



Bâtiments - Économies d'énergies

Nous avons dans un premier temps sollicité l'ADAC, pour une étude complète des bâtiments propriété de la commune dans le but de prévoir un plan pluriannuel d'intervention sur les isolations à renforcer, les modes de chauffage et les matériels utilisés, les types d'éclairage aussi. Pour ce faire, nous nous sommes inscrits dans un programme communautaire pour réaliser l'ingénierie, c'est-à-dire l'ensemble des fonctions qui mènent de la conception aux réalisations, principalement aux écoles.

Concrètement et par la force des choses, nous avons changé le chauffage de la salle des fêtes pour un procédé nettement

moins énergivore. Dès le début 2024, nous procéderons au remplacement des éclairages intérieurs de la mairie, de l'école et du restaurant scolaire par de l'éclairage LED et la réduction de points lumineux.

Nous nous sommes séparés de certaines propriétés qui ne généraient que d'importantes dépenses et de maigres recettes de loyer. Le prix de leur vente devrait nous permettre de réaliser malgré tout le projet de construction d'un bâtiment atelier/garage municipaux respectant toutes les normes environnementales. Cette réalisation reste cependant tributaire du volume de financement extérieur que nous pourrions obtenir. ■

ZOOM

Urbanisme - logements

Ce domaine est complexe car on veut en même temps protéger l'utilisation des sols et la liberté d'entreprendre pour les collectivités, ce qui pose question !

Deux exemples de la volonté de l'État dont les objectifs sont louables, mais dont les applications technocratiques provoquent des situations inextricables pour les collectivités locales.

Rappelons que les lois SRU (Solidarité et renouvellement urbain) et ALUR (Accès au logement et un urbanisme rénové) avaient déjà provoqué une réduction des superficies de terrains à construire notamment dans les centres bourgs.

La ZAN (zéro artificialisation nette) provoque une réduction drastique du

foncier disponible dans les communes et provoque inévitablement une augmentation des prix pénalisante pour les communes rurales. Le manque de concertation est flagrant et génère un effet contraire à l'objectif de développement de l'offre de logements pourtant essentiel devant le chiffre de 4 millions de mal-logés en France en 2023 sans compter les 2,4 millions de demandeurs de logements sociaux.

Le second exemple vise le DPE (diagnostic de performance énergétique) qui interdit la mise en location des logements énergivores. Cette mesure accentue la crise du logement locatif, là aussi sans aucune concertation.

Comme le disait le Président de l'Association des Maires de France, c'est le mariage d'Ubu et de Kafka.

La solution existe dans la simplification, la décentralisation, et la déconcentration des pouvoirs et des décisions dont le local est le seul garant de l'efficacité. C'est dans nos collectivités locales que nous trouverons des solutions pérennes. À défaut d'agir vite et intelligemment, la crise du logement risque de perdurer et de provoquer de vives tensions dans nos territoires. ■

Patrimoine

Le Pays Loire Touraine appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Dans ce cadre, les guides-conférenciers, médiateurs entre les scientifiques et le grand public, assurent les animations proposées dans le cadre du label.

Le 29 août 2023 c'est l'église Saint-Thibault de Francueil qui a été mise à l'honneur, et principalement ses verrières.

D'origine romane, l'église Saint-Thibault initialement dédiée à Notre-Dame est un ancien prieuré-cure de l'abbaye de Villeloin. Parmi les verrières qui ornent ses baies, la plus ancienne a été réalisée en 1851 par Julien-Léopold Lobin qui signe encore « Manufacture de Tours » près de son monogramme « LB ». Le peintre-verrier tourangeau revient à Francueil en 1858 et 1864.

4 VERRIÈRES PORTENT SON MONOGRAMME :

Présentation de Jésus au Temple – 1851
Résurrection de Lazare – 1858

Nativité, fuite en Egypte, adoration des Mages – 1858

Dormition, Assomption et Couronnement de la Vierge – 1864.



Deux verrières du chœur du même style gothique flamboyant sont réalisées par Armand Clément, un de ses anciens élèves en 1885 :

Jésus parmi les Docteurs
Sainte-Marguerite d'Ecosse.

À NOTER AUSSI LES 3 STATUES PROTÉGÉES :

Un Saint-Thibault en pierre du XII^e siècle

Une Sainte Barbe en pierre du XVI^e siècle

Une Vierge à l'enfant du XII^e siècle.

Un historique présente le monument à l'intérieur de l'église. ■

RADAR

Vitesses excessives



Les élus locaux sont également des acteurs à part entière de la co-production en matière de sécurité. On se souvient de l'été dernier où nous avons connu un épisode de violences inédites en France qui a touché pas moins de 500 communes dont une grande partie qui ne comptait pas de quartiers prioritaires tels que définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

À ce titre, notre système de vidéoprotection

a prouvé à plusieurs reprises son utilité et son efficacité par exemple lorsque les toilettes publiques ont fait l'objet d'actes de vandalisme à deux reprises au mois de novembre. Plainte a été déposée à la gendarmerie, nous attendons les résultats.

Nous serons toujours attentifs à l'évolution des actes répréhensibles, que ce soit au niveau du respect des personnes ou des incivilités notamment routières. Nous avons attiré l'attention de Monsieur le Sous-préfet sur les

vitesses excessives enregistrées par les radars pédagogiques, et je le remercie d'être intervenu pour la mise à disposition temporaire par les autorités préfectorales d'un radar permettant de verbaliser les contrevenants.

On le sait bien, il n'y a pas de société sans responsabilité. J'exclus les abrutis qui ont tenté de neutraliser ce système au mépris de la sécurité des usagers notamment des jeunes qui utilisent les transports scolaires. ■

DÉCHETS

Dépôts sauvages d'ordures

La prolifération anarchique des épaves et des dépôts illégaux de déchets constitue une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.

L'article L. 541-3 du code de l'environnement permet au maire qui constate l'abandon de déchets d'informer leur producteur des faits qui lui sont reprochés, ainsi que des sanctions qu'il encourt. Il peut, après respect d'une procédure contradictoire, mettre en demeure le producteur des déchets de prendre les mesures nécessaires pour en assurer l'élimination dans un délai déterminé. Si cette mise en demeure reste infructueuse, il peut appliquer les sanctions administratives prévues, à savoir la consignation, l'astreinte, l'exécution d'office ou l'amende qui peut aller de 1 500 € à 150 000 €.

Devant ce que l'on appelle aussi une « crise des valeurs », il faut reconnaître que nos moyens dans les petites communes sont limités. Faudra-t-il aller jusqu'au recrutement d'une police municipale ? Dommage ! ■



Scolaire et périscolaire



Ces trois dernières années, nous étions dans l'obligation de nous mobiliser pour maintenir nos six classes à l'école de Francueil. Une baisse des effectifs prévisible ces deux prochaines années hypothèque grandement la situation pour 2024/2025. Nous sommes, avec les enseignants et les parents d'élèves, toujours mobilisés pour que nos enfants bénéficient des meilleures conditions possibles pour leur épanouissement. C'est en véritable partenariat que les élus et les services communaux s'investissent aux côtés des enseignants et des élèves pour le bien de notre village. Les récompenses obtenues par notre école au niveau académique attestent du bon travail accompli.

Pour compléter l'apport pédagogique qu'offre l'école, la commune s'occupe de la restauration et de la garderie scolaire.

Le restaurant scolaire de Chisseaux avait, jusqu'en 2022, un cuisinier mis

à disposition par son prestataire qui préparait lui-même les repas sur place (liaison chaude) ; celui de Francueil recevait de son propre prestataire les plats qu'il convenait de réchauffer sur place (liaison froide).

Les mouvements d'élèves de Chisseaux vers Francueil courant 2022 ont eu pour conséquence un déséquilibre dans la répartition des enfants dans les deux restaurants : augmentation importante du nombre d'élèves mangeant à la cantine de Francueil et donc diminution de ceux mangeant à Chisseaux au point que, au moment du renouvellement des contrats pour la rentrée 2023, le prestataire de Chisseaux a imposé une importante augmentation de son tarif.

La possibilité de n'avoir qu'un seul prestataire pour les deux écoles a alors été discutée (pour que le

nombre de repas fournis ne diffère pas ou peu d'une année à l'autre) et un appel d'offre a été lancé en juin 2023 précisant toutefois que, pour des raisons de contraintes techniques au restaurant scolaire de Francueil, la liaison chaude n'était pas envisageable. L'étude des propositions nous a amenés à choisir Convivio (déjà prestataire de Francueil) qui devenait désormais le prestataire unique pour les deux écoles, ceci permettant de maintenir des tarifs acceptables malgré la conjoncture et à chacune des communes de rester libre sur le choix de ses repas.

La rentrée s'est bien passée dans ce nouveau contexte et un agent supplémentaire vient d'être recruté pour le restaurant scolaire de Francueil. ■

Les GS et les CE1

Jeudi 19 octobre, nous sommes allés au Grand Théâtre de Tours pour regarder un spectacle qui s'appelle « le Rossignol et l'Empereur de Chine ».

Le Grand Théâtre est très joli et très grand. Il ressemblait à un château. Il y a de belles sculptures et beaucoup de peintures. Dans la salle, il y a, au plafond, un lustre de cristaux et une peinture.

Le spectacle était bien. Il y avait une dame qui racontait l'histoire et elle faisait des ombres chinoises derrière des panneaux blancs. Les ombres chinoises sont des animations que l'on fait avec les mains et de la lumière. Sur le côté, il y avait trois musiciens. Un des musiciens faisait le chant du rossignol pendant le spectacle. ■



Les CP... Dehors !

Nous sommes les CP et parfois nous travaillons dehors. Nous nous installons devant la classe, sur les rondins de bois, les chaises ou par terre sur les copeaux. Nous faisons de la lecture, des mathématiques.

Nous travaillons aussi dans le parc. Nous avons fait des mathématiques et nous avons aussi parlé des arbres.

C'est trop bien ! ■



CLASSE DE CE2

La plantation de bulbes

Jeudi 9 novembre, en fin de matinée, nous sommes allés entre l'église et le jardin partagé pour planter des bulbes préparés par Sébastien Pavy de la mairie.

Nous sommes allés à cet endroit pour rendre joli un espace vide et difficile à entretenir.

Nous avons d'abord pris un gant et un carton pour poser nos genoux. Sébastien Pavy nous avait préparé les bulbes et avait fait des trous dans la terre.

Ensuite, nous avons mis chaque bulbe dans un trou en faisant attention de bien mettre la pointe vers le haut.

Puis nous les avons recouverts de terre et nous avons tassé le sol.

Enfin, nous avons vérifié qu'aucun bulbe ne sortait de son trou. ■

Texte écrit par les élèves de la classe de CE2.



Classe de CM1

Le 15 septembre 2023, le matin, nous avons fait des vendanges sur le domaine de Julien Moreau. Nous avons récolté du raisin que nous coupions avec un sécateur. L'après-midi, nous avons visité la cave coopérative de Francueil. Nous avons regardé le degré du vin et avons vu comment le raisin était broyé et devenait du jus.

Le 10 novembre 2023, nous avons désherbé, mis de la paille et des feuilles mortes ainsi que des cartons dans les carrés du jardin partagé. Cela va éviter aux mauvaises herbes de pousser et le jardin sera prêt pour être cultivé au printemps.

Le 16 novembre 2023, nous avons eu notre deuxième intervention de la Ligue de Protection des Oiseaux. Cette année, nous avons travaillé sur les chauves-souris. Nous avons vu les différentes espèces, nous avons appris que c'était le seul mammifère volant. Elles se déplacent par ondes sonores et vivent la nuit. Elles hibernent l'hiver. Nous avons fabriqué deux gîtes qui ont été installés dans la cour de l'école : elles s'y rendront pour se reproduire ou pour la mise-bas. ■



Le banc de l'amitié de l'école de Francueil

Bonjour à tous,

Nous sommes les CM2 de l'école de Francueil et nous allons vous présenter notre banc de l'amitié.

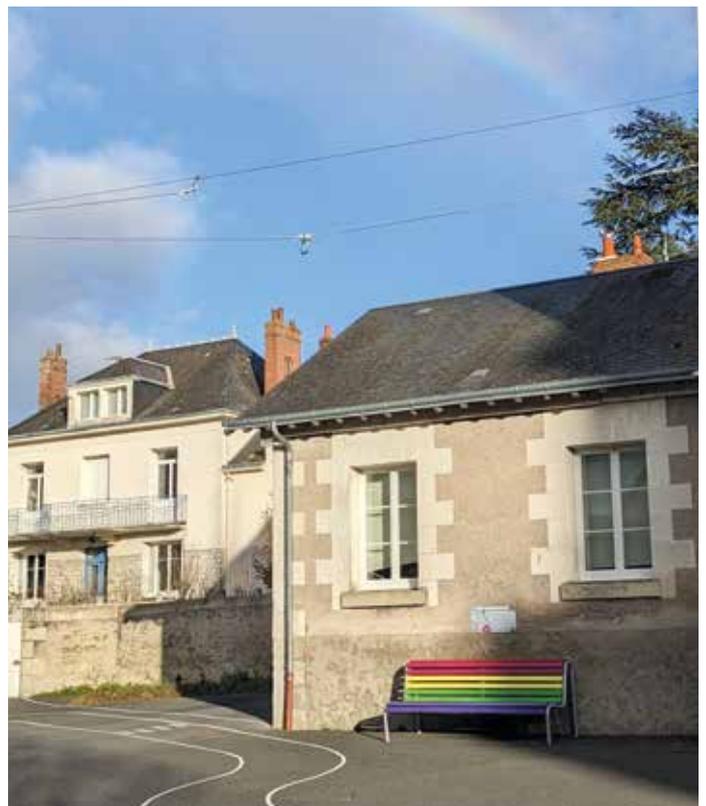
En fin d'année scolaire dernière, les anciens CM2 de notre école ont imaginé un banc plein de couleurs. Il a alors été créé avec du bois de récupération et peint avec les restes de peinture de notre fresque. Ils ont choisi plein de couleurs vives car ce sont des couleurs qui rendent joyeux.

L'objectif de ce banc est de reconforter les camarades qui se sentent seuls et d'être attentif aux émotions des autres.

Quand un enfant s'assoit dessus, cela envoie un signal aux autres élèves de l'école, qui vont essayer de le reconforter en lui parlant ou en jouant avec lui.

Pour expliquer à quoi sert ce banc, nous sommes allés présenter la pancarte du banc de l'amitié dans toutes les classes de l'école. Elle a ensuite été accrochée au mur au-dessus du banc pour que tous les élèves se souviennent de son rôle.

Nous sommes convaincus qu'il faudrait en installer dans toutes les écoles car c'est un outil qui fonctionne bien. Ce banc sert à créer des liens et permet d'être attentif à ceux qui ont besoin d'aide et de reconfort. ■



FRANCE VICTIMES 37

Violences contre les femmes



Les violences conjugales, en particulier les violences contre les femmes, constituent un fléau qui touche l'ensemble des communes d'Indre-et-Loire. Beaucoup de victimes restent encore isolées et n'ont pas la possibilité de disposer d'un espace d'échange, d'accueil et d'écoute. C'est dans ce cadre que l'Association des Maires d'Indre-et-Loire a signé, avec l'association France victimes 37, une convention de partenariat qui s'adresse aux 272 communes car, plus que jamais, il est indispensable de faire connaître les dispositifs qui peuvent

venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales et ainsi apporter un accompagnement adapté et au plus près des victimes de ces violences. L'objet de cette convention est de permettre aux victimes de violences conjugales de se présenter à la mairie de leur domicile afin de prendre rendez-vous avec une juriste spécialisée en droit pénal, en vue d'un entretien en visioconférence.

Ce rendez-vous, qui aura lieu à la mairie de leur domicile, aura pour but d'obtenir une information sur leurs droits et de bénéficier d'une prise en charge gratuite et confidentielle. Ce service intervient à tous les stades de la procédure, que la victime ait déposé plainte ou non. Il peut également orienter les victimes vers d'autres partenaires selon les besoins et problématiques rencontrées. ■

FRANCE VICTIMES 37
INDRE-ET-LOIRE

vous reçoit gratuitement et en toute confidentialité

Sur rendez-vous :

- Centre de vie de Santais
Du lundi au vendredi
10 place Nausou - 37000 TOURS
De 9h à 12h et de 14h à 17h
- Commissionat de police de Tours
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi de 9h00 à 12h00
- Centre intercommunal d'Action Sociale & Citoyen
- Centre intercommunal d'Action Sociale à Loches
- Maison de la Solidarité & Amalco
- Maison des Femmes au CHRU Bretonneau
- Service de Santé Universitaire Tours
- UAPED au CHRU Choletville

Sans rendez-vous :

- Tribunal Judiciaire de Tours
Du lundi au jeudi de 9h à 12h45 et de 13h45 à 17h
Le vendredi de 9h à 12h

Contactez nous au : 02 47 08 07 23
france.victimes37@gmail.com
Site web : https://www.france-victimes37.asso.fr/indre-et-loire/

116 006
numéro gratuit
24h sur 24

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Justice
Droits
Solidarité

Vous avez été victime de :

- Vol
- Violences
- Viol, agression sexuelle sur majeur et/ou mineur
- Dégradation volontaire
- Escroquerie, abus de confiance
- Menaces, ruses
- Événements collectifs
- Attentat
- Non présentation d'enfant
- Abandon de famille
- Violences routières
- Ou toutes autres infractions pénales...

Juristes et psychologues sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches et vous informer sur vos droits.

SOLIDARITÉ

Seniors

Avec le bulletin municipal 2023, nous avons consulté l'ensemble des aînés âgés de 70 ans et plus sur leur choix éventuel de maintien d'un bon d'achat annuel auprès des commerçants de la commune ou la reprise d'un repas et d'une après-midi récréative comme avant la période « Covid ». Cette consultation grande nature a fait l'objet d'un retour

massif et a plébiscité à près de 80 % le bon d'achat. C'est donc cette solution qui a été retenue. Cette année, nous avons participé à deux reprises aux collectes de la Banque Alimentaire pour venir en aide aux plus démunis. Comme vous le savez, avec la conjoncture économique et sociale et les hausses vertigineuses des prix

de l'énergie et de l'alimentaire, les banques alimentaires enregistrent une hausse de « 9 % de bénéficiaires » par rapport à 2022. La générosité connaît aussi ses limites car chacun est aujourd'hui contraint de faire des choix dans les dépenses quotidiennes. Merci aux bénévoles qui se sont chargés de la collecte et bien évidemment aux donateurs. ■



Dessins des enfants de la garderie.

COMMÉMORATION

Cérémonie patriotique du 11-Novembre

À la suite du traumatisme de la Première Guerre mondiale (1,4 million de morts — 3,6 millions de blessés — plus d'un million d'invalides civils et militaires), les autorités nationales et les associations organisent le culte de la mémoire des soldats morts pour la France afin de perpétuer l'exemple de leur patriotisme et de leur sacrifice. L'idée d'un culte rendu à la dépouille d'un soldat inconnu qui représenterait tous les combattants français tombés au champ d'honneur lors de la Grande Guerre germe dès 1916. C'est le 8 novembre 1920 que la Chambre des députés puis le Sénat votent une loi instituant l'inhumation d'un soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. C'est ainsi que le 10 novembre 1920, à Verdun, le soldat Auguste Thin, avec à ses côtés, André Maginot, ministre des Pensions, désigne le soldat inconnu parmi huit

cercueils, contenant les corps de huit soldats français non identifiés. Il est transféré sous l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1920 puis sera inhumé à son emplacement définitif le 28 janvier 1921. Afin d'éviter l'oubli de ce beau symbole, Gabriel Boissy, journaliste à « l'Intransigeant », lance l'idée d'une Flamme du souvenir sur cette tombe. La Flamme surgit de la gueule d'un canon braqué vers le ciel encastré dans un bouclier renversé dont la surface ciselée est constituée par des épées formant une étoile. Elle est allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 par André Maginot, ministre de la Guerre et ne s'est jamais éteinte depuis. Pour la cérémonie du centenaire, le jeudi 9 novembre 2023, la flamme allumée sur la tombe du soldat inconnu le 1^{er} mai et recueillie par les anciens combattants, a été transmise à quarante-cinq communes du départe-



tement, puis, chaque commune et Francueil qui s'est engagé dans ce processus, a pu recevoir cette flamme dans une lampe tempête. Elle a été ravivée et déposée sur le monument aux morts de notre

commune par un jeune élève de l'école élémentaire ce 11 novembre 2023, c'est une lumière d'espoir pour la transmission et le devoir de mémoire qui doit nous animer tous. ■

ANIMATIONS

Culture

Festival Jour de Cher

Septième édition et septième grand succès populaire pour le festival fluvial Jour de Cher de la Communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher qui s'est déroulé toute la journée de samedi 22 juillet 2023.

Seize radeaux décorés par les habitants des 15 localités de la Communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher, ont parcouru tout au long de la journée les 10 kilomètres qui séparent Saint-Georges-sur-Cher de Bléré. À pied, en vélo, à cheval ou à bord des embarcations des associations ou de passionnés de batellerie traditionnelle,

le nombreux public a accompagné cette parade aquatique colorée. Cet événement itinérant a vu à chaque passage d'écluse des spectacles et des concerts divers et variés. Chacun a pu se détendre, se reposer ou se restaurer aux stands d'associations et de producteurs locaux. L'arrivée du défilé nautique au pont de Bléré – La Croix-en-Touraine fut le prélude à une soirée festive et conviviale. Championnat du monde de lancer d'aiguilles de barrage, repas sur le pont et sur les rives du Cher, spectacle pyrotechnique tout y était pour une merveilleuse soirée d'été animée, joyeuse et conviviale. ■



ANIMATIONS

Francueil en Fête



Le samedi 24 juin, nous avons choisi de fêter l'été mais aussi la Fête de la Musique au son rythmé de la Banda Jul. Le beau temps était au rendez-vous, incitant un public venu nombreux à participer à l'évènement.

Comme l'année dernière, nos associations, le Comité des Fêtes, En Gouquette A, Les Chasseurs et l'APE nous ont rejoint afin de proposer un stand de restauration et de

boissons. Cette année, il y avait également des animations pour enfants, de délicieuses glaces à l'italienne et des barbes à papa colorées, tout cela proposé par M. et Mme Pécheux-Réveillard.

Traditionnellement le magnifique feu d'artifice offert par la Municipalité a enchanté notre public et a clôturé cette soirée estivale et joyeuse. ■

Marché de Noël

Notre marché de Noël qui a eu lieu le samedi 2 décembre a connu, comme chaque année, un franc succès. Nous sommes ravis de cette réussite commune qui nécessite de l'organisation, du soutien et des volontaires que nous tenons à remercier. La créativité et l'artisanat ont été mis à l'honneur afin de proposer aux visiteurs de l'originalité et de la qualité.

L'APE tenait le stand du Téléthon mais aussi celui des crêpes et du vin chaud qui a rapidement été épuisé car malgré le soleil, l'hiver était bien là !

Notre Père Noël est venu rendre visite aux enfants présents en fin de matinée et durant tout l'après-midi, un grand merci à lui pour tout ce temps passé auprès d'eux.

Les enfants ont eu la joie, en plus des bons-bons offerts, des feuilles de jeux à compléter, des coloriages à remplir, de se faire joliment maquiller (les jeunes et les adultes aussi) par

Marie-France Bourreau, la Présidente du Comité des Fêtes.

Béatrice Spoutil qui dirige l'Atelier Chansons de Francueil accompagnée de Christine Benoist au violoncelle et d'Elise Donney au violon, ont interprété en première partie des morceaux de Noël. Ensuite c'est le groupe des chanteuses et chanteurs de l'Atelier Chansons qui a leur tour ont interprété des chants pleins de gaieté.

Notre animateur préféré, Jean-Louis Lévéque, toujours fidèle au poste et toujours avec enthousiasme a présenté tous nos exposants mais aussi le déroulement de notre Marché jusqu'à sa clôture au-delà de 18 h !

Nous adressons nos remerciements chaleureux à tous les bénévoles, aux associations à notre personnel municipal. C'est ensemble que nous avons réalisé un Marché de Noël fréquenté et apprécié ! ■



CONCERTS

CONCERT DE L'ORCHESTRE UNIVERSITAIRE DE TOURS

Depuis un moment nous organisons la venue de l'Orchestre Universitaire de Tours, c'est chose faite puisqu'il était présent le samedi 16 décembre à la salle des Fêtes sous la direction de Martial Djébré. C'est une salle comble qui les a accueillis, avec enthousiasme et humour. Martial Djébré a expliqué de façon intéressante et enrichissante les morceaux choisis et travaillés par l'Orchestre mais aussi les différentes compositions musicales. Deux brillantes solistes ont été mises à l'honneur : la violoniste Anne-Sophie Brioude-Dhenain et la jeune corniste Lucille Ferré.

Outre son poste de Directeur de l'école de Musique de Bléré et de coordinateur de celle de Saint-Martin-le-Beau, voilà 20 ans qu'il dirige l'Orchestre Universitaire de Tours. C'est à cette occasion que ses musiciens lui ont offert un cadeau pour le remercier de les avoir accompagnés et motivés durant toutes ces années.

Pour clôturer la belle soirée, l'Orchestre nous a fait voyager vers les sublimes paysages de la Nouvelle-Zélande avec la musique inoubliable du film « Le Seigneur des Anneaux ».

Le concert a connu un vif succès, beaucoup de personnes ont répondu présentes au rendez-vous, nous les remercions pour leur venue mais aussi pour leur contribution généreuse en fin de concert, ce qui servira notamment à l'achat des partitions. Nous nous sommes déjà entendus pour leur prochaine venue en 2024 et nous comptons également sur vous pour les apprécier et les soutenir.



Dans le cadre de la Saison culturelle 2023 de la Communauté de Communes, nous avons accueilli le 30 septembre à la salle des Fêtes, le trio de jazz brésilien de Thierry Lange-Berteaux composé de : Thierry Lange-Berteaux aux percussions, d'Antoine Hervier au piano et de Guillaume Souriau à la contrebasse. Leur invitée était la sensationnelle chanteuse Elora Antolin.

Certains titres issus de leur album « Luisa » ont captivé par leur technique, leur finesse mais aussi leur sensibilité un public de connaisseurs. Des improvisations brillantes et haletantes ont conquis le public qui n'a eu de cesse de les ovationner.

Le concert a été ponctué par des morceaux connus tel que le célèbre et tant repris « Mas, Que Nada ! » de Jorge Ben Jor.

Un grand merci à eux pour cette belle soirée qui nous a fait voyager un temps dans l'ambiance festive et chaleureuse du Brésil, sans oublier leurs deux techniciens, Frantz Sibelli et Xavier Rambat sans qui nous n'aurions pas eu le plaisir de les écouter et de les apprécier.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Enfant/loisirs

APE FRANCUEIL CHISSEAU

On compte sur vous

L'association des Parents d'Elèves de Francueil-Chisseaux a démarré l'année scolaire 2023/2024 avec une nouvelle équipe motivée et dynamique, qui agit en collaboration avec l'équipe enseignante au profit des enfants des écoles du RPI Francueil-Chisseaux.

Tout au long de l'année, nous intervenons sous différentes formes afin d'améliorer la vie scolaire de nos enfants, de soutenir leurs projets et activités, et de leur apporter des moments de joie, qui seront de beaux souvenirs dans leur vie d'écolier.

Depuis un bon nombre d'années, l'APE contribue de manière significative aux différents projets dédiés à nos enfants.

Pour financer toutes ces activités, des manifestations sont organisées tout au long de l'année scolaire :

- Les vendanges en septembre
- La bourse aux jouets en octobre
- Le marché de Noël en décembre
- La soirée à thème en février
- La randonnée en avril

- La brocante en juin
Les manifestations permettent de financer les projets scolaires mais également des loisirs pour les enfants :

- Défilé d'Halloween en octobre
- Soirée jeux de société en novembre
- Défilé du carnaval et mise au flambeau de M. Carnaval en mars
- Fête de l'école en juin
- Spectacle de Noël et sorties scolaires de fin d'année.

Pour maintenir ces événements, l'APE a plus que jamais besoin que chacun s'investisse à la hauteur de ses possibilités. Que ce soit, une heure, une demi-journée ou le temps de la manifestation, toute contribution est bienvenue, le tout dans une ambiance conviviale et bienveillante.

On vous dit à très bientôt !

✚ RENSEIGNEMENTS

Mme Émilie BOUGNAUD
ape.francueil.chisseaux@gmail.com



Constitution du nouveau bureau suite à l'AG de septembre :

Les membres du bureau sont :

Mme Émilie BOUGNAUD : Présidente
Mme Caroline CHAUVEAU : Présidente Adjointe
Mme Manon BOUET : Secrétaire
M. Mickael BOUGNAUD : Trésorier
M. Nicolas GUENEE, Mme Aurélie BARREYRE, Mme Angélique GUILLON, M. Sébastien TROLLIET, Mme Adelaïde TROLLIET : Membres du conseil d'administration

MUSIQUE

Muzzic'Art

En accord avec notre projet de mettre « Francueil en musique », nous avons organisé plusieurs concerts, sonorisé la place de Verdun pour les fêtes de fin d'année, participé aux manifestations de la Mairie (sonorisation de commémorations, fête du village...).

Cette année, malheureusement, nous ne pourrons pas organiser de concert. Ce n'est pas le manque d'énergie ou de volonté, mais trop peu de public, peut-être une communication trop limitée, les nouvelles plateformes TV, l'inflation ou autre ...

Cependant, nous resterons présents en soutenant les autres associations. Le petit groupe de Muzzic' Art vous souhaite une année pleine de notes joyeuses !
À bientôt,

LOISIRS

Le club du bon accueil

Le club propose diverses activités telles que :

- * L'initiation à l'informatique le lundi après-midi.
 - * La pétanque le mardi après-midi.
 - * la marche les mercredis et samedis matin
 - * Atelier chant le mercredi après-midi tous les 15 jours
 - * Tricot le mercredi après-midi tous les 15 jours
 - * Bibliothèque le mercredi après-midi
 - * Le cyclo tourisme le jeudi matin
 - * Jeux de société (cartes : belote, tarot et autres) le jeudi après-midi.
 - * Les loisirs créatifs le vendredi après midi
- N'hésitez pas à vous renseigner et à venir nous rejoindre pour profiter d'une ou plusieurs activités
La cotisation annuelle permet l'accès à toutes les activités
Meilleurs vœux à tous pour l'année 2024

Le Président, Jean Pierre LENAIN

✚ N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENSEIGNER
02 47 30 23 64 ou 06 08 83 10 17



Le comité des fêtes



Le comité des fêtes est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. L'association a pour but d'organiser ou favoriser toutes manifestations festives, traditionnelles, culturelles, sportives.

Chacun vient avec son emploi du temps, ses souhaits, ses compétences et sa bonne humeur, venant d'horizons différents avec le souci de mettre son expérience au service de l'association.

Retour sur l'année 2023 où nous avons pu faire toutes nos manifestations traditionnelles et en créer une petite nouvelle :

Loto

Pas de grosse concurrence dans les environs ce qui nous a permis d'avoir une belle participation. Le choix cette année des bons d'achat est une formule qui attire de plus en plus.

Belote

Nous avons retrouvé nos habitués et là aussi quelques nouveaux. Nous accueillons les aguerris mais nous serons ravis, pour l'édition 2024, d'accueillir des personnes qui souhaiteraient apprendre à jouer et passer un bon moment de convivialité.

Histoires d'Images

Un projet qui nous a été apporté par des passionnés de l'image avec pour fil conducteur le « Petit musée de Jean-Louis Bouclet » basé rive gauche du Cher au camping du Moulin Fort qui est venu s'installer le temps d'un week-end à la salle des fêtes de Francueil. Les visiteurs ont pu découvrir son extraordinaire collection et surtout discuter avec lui qui est intarissable sur le sujet. Ses compagnons d'aventure ne manquaient pas d'intérêt, cela allait de l'histoire de la photographie depuis sa genèse avec Alain Dalençon, Philippe Couette spécialiste des clichés de village qui nous expliquait le processus du développement en noir et blanc et Dominique Piotroy qui nous présentait la transition entre la peinture et la photo au milieu de ses magnifiques tableaux. Ce fut un très beau week-end entre belles rencontres, convivialité, et surtout le souhait de recommencer l'année prochaine avec d'autres idées.

Fête d'Automne

Deuxième édition sur deux jours avec cette année pour thème : « Jardin, gourmandise et artisanat »

Comme les années se suivent et ne ressemblent pas, cette année le soleil était au rendez-vous pour le plus grand bonheur des exposants, des visiteurs et des organisateurs. De nombreux bénévoles étaient au rendez-vous

pour orchestrer cette manifestations.

Nous avons les habitués, des nouveaux venus prêter mains fortes (que nous accueillons avec un immense plaisir) et des anciens que nous sommes ravis de revoir parmi nous.

Je vais en profiter pour dire MERCI à tous ceux qui ont œuvré tout au long de l'année pour rendre possible nos fêtes.

Je tiens également à remercier la municipalité pour son écoute et son soutien logistique en mettant à notre disposition suivant nos besoins : matériel et personnel pour faciliter l'organisation de nos manifestations.

C'est avec plaisir que nous accueillerons toutes les personnes intéressées pour aider ou participer aux diverses manifestations qui sont en préparation pour 2024.

Nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous, une très belle année 2024 remplie de beaux moments de convivialité.

Conseil d'administration :

Présidente : Marie-France BOURREAU

Vice-président : Hervé DELALANDE

Trésorier : Cédric TROUVE

Trésorier adjoint : Stéphane LE POLOZEC

Secrétaire : Catherine SANTOYO

Secrétaire adjoint : Jean-Louis CHERRY

Membres : Patrick RADET, Yannick DONIAS

L'info en +

Agenda

Loto : 18 février

Belote : 10 mars

Histoires d'Images : 7 avril

À cette occasion nous vous invitons à nous apporter votre plus belle photo.

Un concours sera lancé, résultat le jour de la fête. Merci de déposer vos photos à la mairie

Fête d'automne : 5 et 6 octobre

Rando nocturne : 27 décembre

RENSEIGNEMENTS

Marie-France BOURREAU : 06 59 75 07 39



ASSOCIATION LOCALE
FÉDÉRÉE DE CIVRAY
FRANCUEIL

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Notre Action :

Rassembler : Les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme, les veuves et orphelins de guerre, les veuves d'anciens combattants.

Agir : Pour la défense et les intérêts du monde combattant

Respecter : Le souvenir des combattants morts pour la France.

Contribuer : À la transmission de la mémoire qui reste pour nous une priorité comme, la participation aux cérémonies patriotiques et la formation civique des jeunes générations.

Adhérer à l'U.N.C. c'est se retrouver en toute convivialité pour échanger et partager au cours de repas ou de sorties, c'est être informé par un journal mensuel et aussi bénéficier d'une aide sociale, d'un accompagnement dans les démarches personnelles auprès de l'ONAC VG ou d'organismes sociaux.

Pour tous renseignements complémentaires ou adhésions, les membres du bureau se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Très bonne année 2024 à toutes et à tous

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

Tél. 02 47 30 29 10 (secrétaire)

Tél. 02 47 23 82 10

(vice-président)

Tél. 02 47 30 23 64 (Président)

Bureau

Président : Jean-Pierre LENAIN

Trésorier : Serge MORILLON

Tél. 02 47 23 88 13

Vice-Président : Robert VANDIER

Secrétaire : James LEFEVRE



Plantation de haies.



CHASSE

Syndicat de chasse de Francueil

Si l'année 2022 a été marquée par des records de chaleur et de sécheresse, l'année 2023 aura été différente, en Touraine, avec des cumuls de pluie normaux et une moyenne annuelle avoisinant les 700mm. La faune et la flore ont donc moins souffert dans notre secteur. Cependant, le dérèglement climatique est bien là. Après la sécheresse et la canicule de 2023, les tempêtes et les crues se succèdent. Tout cela bouleverse nos écosystèmes et a donc une incidence sur la faune et la flore. 2023 restera l'année la plus chaude jamais enregistrée.

À l'échelle d'une commune, des petits aménagements peuvent être réalisés. C'est pourquoi nous avons décidé, cette année, de créer une haie champêtre dont le rôle sera de retenir les eaux de ruissellement lors de grosses pluies, d'apporter un couvert à toute la petite et moyenne faune, de donner aux oiseaux le gîte et la nourriture, de limiter les effets du vent dans un secteur et enfin d'apporter un peu plus de biodiversité dans ce secteur viticole et agricole. Ainsi, les chasseurs de Francueil, la Mairie, la fédération des chasseurs du 37 et le Département d'Indre-et-Loire

vont donc, avec la participation des élèves de CM1 et de CM2 de l'école, planter 280 mètres linéaires de haie champêtre sur des terrains communaux, au lieu-dit « La Bergerie ». La réserve de chasse de Bel-air sera alors modifiée et cette zone y sera incluse. Autre action chère à nos yeux, l'opération « Francueil propre » sera reconduite début avril 2024 ; nous comptons sur votre présence pour nous aider à prendre soin de notre commune. En ce qui concerne le petit gibier, la perte des souches sauvages de faisans et perdrix réduit le nombre de nichées sur le terrain. Cumulée aux aléas climatiques et à une forte prédation, l'espoir de revoir de belles populations d'oiseaux sauvages est nul. À l'inverse, nous constatons une recrudescence du lièvre dans nos campagnes. Depuis plusieurs années, les comptages nocturnes confirment cette augmentation de la population. Nous espérons pouvoir faire quelques prélèvements l'an prochain, sans pour autant détruire ce que nous avons protégé pendant une dizaine d'années.

La population de chevreuils semble stable chez nous, contrairement à certains sec-

teurs voisins. Nous y resterons bien évidemment attentifs et adapterons nos prélèvements en fonction. Pour terminer, il est difficile d'estimer s'il y a plus ou moins de sangliers compte-tenu de la grandeur de leur espace de vie et de leur discrétion. Aujourd'hui ils sont chez les voisins et demain à notre grande surprise, nous pourrions nous retrouver face à une compagnie d'une dizaine d'animaux. Comme l'animal est rusé, il vient régulièrement se remiser dans certaines zones habitées de Francueil ; ce qui le rend plus compliqué à chasser. Continuez à nous signaler sa présence auprès des habitations pour ne pas les laisser s'installer et retourner les pelouses.

L'ensemble des chasseurs de Francueil vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

RENSEIGNEMENTS

Président : Sébastien Pavy
06 87 73 72 55

TRIAL CLUB DE FRANCUEIL (TCF)

Une saison riche au trial club de Francueil



2023 : encore un très bon cru pour les trialistes francueillois du TCF cette année !

Le calendrier de la Ligue du Centre-Val de Loire comportait 11 épreuves cette saison dont celle de Francueil le 14 mai qui a accueilli 83 concurrents et un public nombreux. Avec plus de 30 licenciés, les pilotes du club représentent près de 30 % des concurrents de la ligue et ont pu tirer leur épingle du jeu. En TR1 (catégorie reine) Thomas Francisco monte sur la 2ème marche du podium !

En TR3+, on retrouve Mario Vidulich (3^e), place d'autant plus remarquable que c'est au guidon d'une moto ancienne qu'il a concouru cette saison, suivi de William Lebatteux (4^e)

La pratique de moto ancienne n'est pas en reste :



nous avons accueilli 53 pilotes le 12 novembre dernier venant de différents clubs de la région et du grand Ouest. Une belle épreuve très appréciée tant des pilotes que du public venu nombreux.

Le Trophée Grand Ouest vintage Trial comportant trois épreuves, est l'occasion de nombreux podiums pour le TCF, avant la dernière épreuve début décembre. Il faut continuer à se dépasser pour conserver les podiums !

Nationaux POST 80 : Auzanneau Dominique (2eme)

Nationaux PRE 80 : Boufflet Laurent (3^e), Bouilly Frédéric (4^e)

Criterium Post 80 : Lamamy Christian (1^{er}), Marquis Alain (3^e)

Loisirs Vintage POST 80 : Ternier Yannick (1^{er})

Loisirs Vintage PRE-80 : Voisin Jean-Yves (1^{er}). Plusieurs adhérents du TCF ont également eu l'occasion de participer à différentes épreuves nationales comme le trial des régions : les pilotes du Centre-Val de Loire – dont plusieurs de Francueil – ont brillamment remporté la 3^e place.

Le Ventoux Classic dans le Vaucluse ou encore les trois jours de la Truyère dans l'Aveyron ont également permis aux pilotes du club de porter les couleurs de notre région dans ces épreuves.

Il y a lieu de constater que les entraînements dominicaux permettent d'élever le niveau de nos adhérents de plus en plus nombreux. Les nouveaux sont rapidement pris en charge par des membres plus expérimentés : nous comptons désormais plus de 100 adhérents au sein du club.

Merci à la Mairie de Francueil, au comité des fêtes, aux annonceurs habituels et naturellement à tous les bénévoles impliqués tout au long de l'année.

Le TCF souhaite à toutes et tous une excellente année 2024.

 RENSEIGNEMENTS
www.trialclubfrancueil.fr

L'info en +

83
concurrents et un
nombreux public

ZUMBA

Cours de zumba à Francueil



Pour la 9^e année consécutive, des cours de zumba sont dispensés le lundi soir de 19 h à 20 h à la salle des fêtes de Francueil.

Cette activité est gérée pour la 7^e année par l'association Francueil Zumba.

Nous avons repris les cours le 18 septembre 2023.

Nous accueillons avec un grand plaisir 27 ad-

hérentes pour cette saison 2023-2024, âgées de 17 à 66 ans.

Nous comptons 11 adhérentes de la commune de Francueil et quatre de la commune de Saint-Georges-sur-Cher, les autres adhérentes viennent des communes de Chisseaux, Bléré, Épeigné-les-Bois, Chenonceaux, Saint-Julien-de-Chédon, Céré-la-Ronde, Chédigny et Cormery.

Les inscriptions en cours d'année sont possibles. Les cours sont dispensés par une professeure diplômée.

L'ambiance y est très conviviale, il n'y a pas besoin d'avoir de niveau minimum pour suivre les cours.

Toutes les participantes sont très motivées, et il règne un très bon état d'esprit.

Les adhérents doivent être âgés de 12 ans minimum.

Vous pouvez venir assister ou participer à un premier cours qui sera gratuit.

Les cours sont dispensés du mois de septembre à la fin du mois de juin de l'année suivante, y compris durant les vacances scolaires, sauf durant celles de Noël.

Chacune trouve du plaisir durant l'heure de cours, en alliant l'activité physique et un moment pour soi en se faisant également du bien au moral !

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année avec celles et ceux qui vous sont chers. Je vous souhaite également une très belle année 2024. Qu'elle vous apporte la santé, la joie, beaucoup de bonheur et de rires

 RENSEIGNEMENTS

Présidente : Nadine DONIAS

06 79 39 06 74

nydonias@orange.fr

NOUVELLES ASSOCIATIONS

En Goguette A'

Cette année 2023 qui s'est écoulée a été très riche pour notre association « En Goguette » avec trois manifestations, dont deux soirées apéro-concert et une randonnée dans le cadre d'Octobre rose pour soutenir la ligue contre le cancer.

Ces trois manifestations nous ont permis grâce à votre participation de remettre deux chèques au mois de novembre à deux associations :

– Un chèque de 1 150 € à l'association « tous ensemble avec Elise », association localisée sur Francueil

– un chèque de 1 150 € à la ligue contre le cancer.

Rien de tout cela ne serait bien évidemment possible sans votre participation à chacune de nos manifestations et sans le dévouement et la volonté de tous nos bénévoles.

Nous espérons que l'année 2024 sera aussi riche que 2023 ! Prenez note de nos prochaines manifestations prévues pour 2024 :

– En goguette à Francueil, soirée apéro – concert le samedi 25 mai à partir de 19 h 30 dans le parc de la commune

– En Goguette à Francueil soirée apéro – concert le samedi 7 septembre à partir de 19



h 30 dans le parc de la commune

– Randonnée Octobre rose : dimanche 6 octobre

Nous vous y attendons nombreux pour nous aider à continuer à soutenir d'autres associations et de nobles causes comme la

ligue contre le cancer ! Toute l'équipe d'En Goguette se joint à moi pour vous souhaiter à tous et à toutes une belle et heureuse année 2024.

Anne Sophie Miniot

POUR TOUS

Gym volontaire

L'association de gymnastique volontaire est un groupe d'une vingtaine de licenciées qui pratiquent le mercredi soir à la salle des fêtes, de 20 h 30 à 21 h 30. Aucun niveau de base n'est pré-requis.

Le cours se compose :

- D'un échauffement plutôt basé sur le cardio avec du boxing (musique chorégraphiée inspirée des sports de combat) et du step.
- D'un corps de séance travaillant le corps dans sa globalité (cuisses, abdominaux, fessiers, bras et coordination) sous différentes formes de travail (ateliers, travail avec ou sans matériel, travail sur tapis...) le tout en musique.
- D'un retour au calme avec des étirements ou des postures inspirées du yoga.

Le tout se fait dans la bonne humeur

Le bureau :

GUIGNARD Annie : présidente

COUTURIER Chantale : trésorière

NICOLAS Caroline : secrétaire

Toutes les licenciées et le bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement
Caroline (coach)

06 87 56 94 42

CARDIO **RENFORCEMENT MUSCULAIRE**

FITNESS

À FRANCUEIL

STEP BOXING ABDOS FESSIERS

COURS TOUS NIVEAUX
TOUS LES MERCREDIS / 20H30
SALLE DES FÊTES
CONTACT : 06 87 56 94 42

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGÈRES

Le point sur ce qui a changé avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat de collecte des ordures ménagères :

Tout d'abord, la collecte se fait maintenant tous les 15 jours et les deux bacs (jaune et gris) sont collectés le même jour, soit un jeudi par quinzaine.

Ce changement s'imposait à la fois pour maîtriser les coûts et pour éviter que des camions ne circulent à moitié vides avec les conséquences environnementales que cela implique. En restant à un passage par semaine, l'augmentation de la facture pour l'utilisateur était inévitable dès 2024.

Ensuite, le prestataire Sepur n'a pas souhaité maintenir son activité avec le Smictom. Un nouvel appel d'offre a retenu la société Ourry qui sera titulaire du marché jusqu'au 31 décembre 2029.

Après l'intégration des nouveaux élus de la communauté de communes du Val d'Amboise et le Président Vincent Louault étant élu sénateur le 24 septembre 2023, le nouveau bureau est composé de :

Président : Mme Anne Bayon de Noyer

Vice-présidents :

– Mr Yves Aguiton : 1^{er} vice-président

– Mme Brigitte Dupuis : 2^e vice-présidente

CALENDRIER
COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES

Quelques petits rappels :

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir

Les 2 bacs sont collectés le même jour

Lorsque le jour de collecte est férié, celui-ci est décalé au lendemain.

2024		
Vendredi 5 janvier	Jeudi 18 janvier	
Jeudi 1 ^{er} février	Jeudi 15 février	Jeudi 29 février
Jeudi 14 mars	Jeudi 28 mars	
Jeudi 11 avril	Jeudi 25 avril	
Vendredi 10 mai	Vendredi 24 mai	
Jeudi 6 juin	Jeudi 20 juin	
Jeudi 4 juillet	Jeudi 18 juillet	
Jeudi 1 ^{er} août	Vendredi 16 août	Jeudi 29 août
Jeudi 12 septembre	Jeudi 26 septembre	
Jeudi 10 octobre	Jeudi 24 octobre	
Jeudi 7 novembre	Jeudi 21 novembre	
Jeudi 5 décembre	Jeudi 19 décembre	



Horaires d'ouvertures des déchetteries

Hiver 01/10 au 31/03	ATHÉE-SUR-CHER	CHISSEAUX	BLÉRÉ
Lundi	9h à 12h - 14h à 17h	9h à 12h	9h à 12h - 14h à 17h
Mardi	9h à 12h	Fermée	14h à 17h
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h	14h à 17h
Jeudi	9h à 12h	Fermée	14h à 17h
Vendredi	9h à 12h - 14h à 17h	14h à 17h	9h à 12h - 14h à 17h
Samedi	9h à 12h - 14h à 17h	9h à 12h - 14h à 17h	9h à 12h - 14h à 17h
Été 01/04 au 30/09	ATHÉE-SUR-CHER	CHISSEAUX	BLÉRÉ
Lundi	9h à 12h - 14h à 18h	9h à 12h	9h à 12h - 14h à 18h
Mardi	9h à 12h	Fermée	14h à 18h
Mercredi	9h à 12h	14h à 18h	14h à 18h
Jeudi	9h à 12h	Fermée	14h à 18h
Vendredi	9h à 12h - 14h à 18h	14h à 18h	9h à 12h - 14h à 18h
Samedi	9h à 12h - 14h à 18h	9h à 12h - 14h à 18h	9h à 12h - 14h à 18h

Pour tous renseignements
SMICTOM Amboise
tél. 02 47 23 47 66 ou mail :
contact@smictom-amboise.fr

Communauté de communes

« Autour de Chenonceaux » Bléré val-de-Cher

Trois nouveaux sénateurs ont été élus le 24 septembre 2023 : Jean-Gérard Paumier, Pierre-Alain Roiron et Vincent Louault.

Ce dernier, président de la communauté de communes Autour de Chenonceaux et maire de Cigogné est dans l'obligation d'abandonner ces deux mandats. Par la même occasion, l'ensemble de l'exécutif est déclaré démissionnaire et de nouvelles élections ont eu lieu le 9 novembre 2023. Celles-ci ont donné le résultat suivant :

C'est Anne Bayon de Noyer, maire de Courçay, qui est élue à la présidence de l'établissement public « Autour de Chenonceaux ».

Dans la foulée, elle a proposé à l'assemblée se doter de neuf vice-présidents et d'un conseiller délégué :

1^{er} vice-président : Laurent Neveu,

2^e vice-président : Ludovic Dubois,

3^e vice-président : Alain Schnel,

4^e vice-président : Lionel Chanteloup,

5^e vice-président : Pierre Ehlinger,

6^e vice-président : Jean-Claude Omont,

7^e vice-président : Jean-Pierre Boivin,

8^e vice-présidente : Gisèle Papin,

9^e vice-présidente : Danielle Brochard

Conseiller délégué à la mutualisation : Jacques Brault

La sérénité, gage de qualité, comme se fut le cas sous la présidence de Vincent Louault est préservée et le nouvel exécutif se veut dans l'action tout de suite : continuité et nouvelles ambitions vont de pair.

ADIL FRANCE RÉNOV' TOURAINE

Des conseils gratuits pour toute question sur **LE LOGEMENT**



Des juristes disponibles pour vous apporter un conseil neutre, objectif et gratuit.

INFORMATION JURIDIQUE SUR L'HABITAT

- Les droits et obligations des locataires et des propriétaires (bail, loyer et charges, dépôt de garantie, état des lieux, réparations...)
- La copropriété (assemblée générale, travaux, conseil syndical...)
- Les contrats (de vente, de construction de maison individuelle, de maîtrise d'oeuvre...)
- Les relations de voisinage
- Les assurances construction
- La qualité de l'habitat (défiance, insalubrité, amiante...)



INFORMATION FINANCIÈRE

- Les prêts, l'achat d'un logement
- Les aides financières
- Le financement sur l'amélioration de l'habitat



INFORMATION FISCALE

- La fiscalité immobilière
- L'investissement locatif



UNE JURISTE DE L'ADIL FRANCE RÉNOV' TOURAINE TIENNE UNE PERMANENCE, SUR RENDEZ-VOUS, À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, 39 RUE GAMBETTA À BLÉRÉ, LE PREMIER MERCREDI DE CHAQUE MOIS, DE 9H À 12H30

ADIL FRANCE RÉNOV' TOURAINE

Des conseils gratuits pour toute question sur **L'ÉNERGIE**



Un conseiller France Renov' Touraine vous informe sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et les travaux d'amélioration de l'habitat.

MAÎTRISER VOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

- Aide à la compréhension des factures énergétiques
- Priorisation des travaux
- Conseil sur le choix des matériaux et des équipements
- Information sur les aides financières : aides de l'Anah, «ma prime renov'», prime exceptionnelle, éco-PTZ, aides locales, CEE
- Orientation vers des professionnels RGE, analyse des devis
- Animation pour tous : ateliers écogestes, visites, conférences...
- Conseil sur le logement en collaboration avec les architectes conseils du CAUE 37
- Promotion des énergies renouvelables
- Information démarchages abusifs



UN CONSEILLER DE L'ADIL FRANCE RÉNOV' TOURAINE EST PRÉSENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOUS LES LUNDIS ET MARDIS

Des permanences sur rendez-vous sont organisées tous les mardis après-midis de 13h30 à 17h30 à la Communauté de communes, 39 rue Gambetta à Bléré.



• TONNELLES • CARPORTS • SALONS DE JARDIN • BBQ •

Service livraison et montage à domicile
Articles de jardinage - végétaux - décoration - vêtements - pêche - chasse

Z.I. - 37150 BLÉRÉ
www.jardinerie-de-blere.fr
contact@jardinerie-de-blere.fr



Tél. 02 47 57 96 01

OUVERT le lundi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h - du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
OUVERT le dimanche de 10h à 12h30

DELAUNAY STORES

Face au camping BLÉRÉ

02 47 30 24 30



Ouvert du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

MENUISERIES
ALUMINIUM - BOIS - PVC
ALARMES - PORTES DE GARAGE



www.storistes-de-france.com

AEB

LOCATION-VENTE

Le bon outil au bon moment

LOCATION • VENTE

MATÉRIEL BTP • PRO / INDUSTRIE / PARTICULIERS

0 820 200 232 Service 0,09 € / min
* prix appel

MAGASIN D'OUTILLAGE • VENTE DE MATÉRIEL NEUF ET D'OCCASION

18 AGENCES
EN RÉGION CENTRE !

MONTHOU SUR CHER • MONTLOUIS • METTRAY

www.aeb-branger.fr



BRICOMARCHÉ MAISON - JARDIN **Intermarché** BLÉRÉ

42 av. du 11 Novembre 1918
37150 BLÉRÉ

5 av. du 11 Novembre 1918
37150 BLÉRÉ

Bricomarché (Bléré)



www.ledriveintermarche.com



☎ 02 47 23 54 24 ☎ 02 47 57 84 86

VERNAT
Travaux Publics
GVTP

AGENCE TOURAINE-BERRY
accueil@vernattp-gv.com

37600 LOCHES

☎ 02 47 59 64 16



Partenaire pour un avenir durable

LE SALON DE JESS

40 BIS RUE DE L'EUROPE
37150 CHISSEAUX
02.47.79.42.40

extra

BLÉRÉ

Électroménager - Image - Son
Antenne & SAV

Ouvert du mardi au samedi

9 h-12 h / 14 h 30-19 h

Sauf le samedi 18 h

Tél. 02 47 30 28 25 & 02 47 30 60 10



A.R.-B.T.P. A. REISINHO

**Travaux publics
et particuliers**

Assainissement - Fosses toutes eaux
Terrassements divers - Tranchées techniques
Transports - Location pelles et camions avec chauffeur

Siège social : La Caillaudière - 2 route du Paradis - 37320 ESVRES-SUR-INDRE
Tél. 02 47 26 91 75 - Port. 06 83 38 37 09
Fax : 02 47 65 93 53 • ar.btp37@orange.fr



La Mairie à votre service :

Mairie de Francueil
2 rue des Écoles - 37150 Francueil

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 13 h 45 à 17 h 15

Contacts :

Tél. 02 47 23 91 43

Télécopie : 02 47 23 93 75

Site Internet : francueil.fr

Contact mail : mairie-francueil@francueil.fr

ou accueil-francueil@francueil.fr

Secrétaire générale :

secretairegenerale-francueil@francueil.fr

Service urbanisme :

urbanisme-francueil@francueil.fr

Service enfance :

enfance-francueil@francueil.fr

Service technique :

techniques-francueil@francueil.fr

!! projectil
sogepress

Pour devenir
annonceur
contactez-nous
02 47 20 40 00

3 rue de la Tuilerie
37550 SAINT-AVERTIN

www.projectil-sogepress.fr

MINISTÈRE
DES ARMÉES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général pour
l'administration
Direction du service national
et de la jeunesse

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ?

La loi du 28.10.1987 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et de leurs devoirs

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

- 1 L'enseignement de la Défense (niveau de 2^e à 3^e)
- 2 Le recensement à 16 ans en mairie (un livret de famille ou un permis d'identité peuvent être utilisés)
- 3 La Journée Défense et Citoyenneté (obligatoire de 16 à 21 ans)

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou en ligne pour certaines communes www.service-public.fr

Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens BAC, DAE, permis de conduire, J...
 vos concours (fonction publique, grandes écoles, ...)

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :

- Découvrir ce qu'est la JDC
- Télécharger votre convocation
- Changer la date de votre JDC
- Être gardé jusqu'au site de convocation
- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis.

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte. Mais pour être automatiquement averti de cette possibilité, n'oubliez pas de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national d'Angers

09 70 84 51 51 - Lundi au jeudi 09h à 19h30 - 12h15 à 18h30 - Vendredi 09h à 12h - 13h15 à 19h30
www.service-public.fr / www.majdc.fr - Pas d'accueil public

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !
 L'Agence des Droits de la Jeunesse et de la Formation de l'État
 Direction du Service National et de la Jeunesse

Armées Jeunesse @armees-jeunesse

LA PAROISSE

MAISON PAROISSIALE :

5 rue Voltaire- 37150 BLÉRÉ
02 47 57 91 12 ; paroissejv@gmail.com
Permanence d'accueil tous les matins de 9 h 30 à 11 h 30
Vous pouvez laisser un message sur le répondeur.
Vous pouvez également prendre rendez-vous
avec l'abbé Simon Lévêque, en contactant la paroisse.

MESSES :

Tous les dimanches et jours de fête, à Bléré, à 10 h 30.
Le samedi dans les autres villages, à 18 h 30. Le programme
est affiché à la porte de l'église.

Messes en semaine mardi à 18 h 30 et jeudi à 11 h 30.

Et aussi :

Soirée Louange le 3^e mardi du mois de 20 h 15 à 21 h 15.

Chapelet le jeudi à 18 h 30 à l'église de Francueil.

Pour l'église de Francueil, vous pouvez vous adresser à
Marie-France Bourreau, tél. 06 59 75 07 39
ou à Delphine d'Astorg, tél. 06 19 28 42 82

Pastorale des enfants et des jeunes :

Eveil à la Foi pour les 3 à 6 ans,
Catéchèse du CP au CM2,
Aumônerie des collèges (Profession de Foi, Confirmation),
Aumônerie des Lycées.

Solidarité :

Service Evangélique des Malades (visites en maison de retraite ou
à domicile pour des personnes malades, isolées ou handicapées).
Une équipe de paroissiens peut porter la communion à domicile
à ceux qui le demandent.

Secours Catholique (accompagnement des personnes en
difficulté. Tél. 06 79 28 87 24.

Mouvements :

Mouvement Chrétien des Retraités (MCR)

Chrétiens dans le Monde Rural (CMR)

Communauté de Vie Chrétienne (CVX)

Lectio Divina

Étapes de la vie chrétienne :

Baptême (petits enfants, enfants en âge de scolarité, adultes)

Eucharistie

Confirmation

Réconciliation

Mariage

Deuil, Funérailles

Au service de la paroisse :

L'équipe d'animation paroissiale, qui assiste notre curé dans
l'animation et la mission de la communauté chrétienne.

Équipes liturgiques.

Équipes d'accompagnement et de préparation aux sacrements.

Équipes d'accueil.

Secrétariat.

Gestion des finances.

Ainsi, des personnes s'engagent au service de la communauté
paroissiale. Vous pouvez les rejoindre si vous le souhaitez en
contactant la paroisse !

Le panier du curé, qu'est-ce que c'est ?

C'est un service paroissial qui permet de manifester
ponctuellement aide et soutien à nos prêtres. Autrefois cela
se faisait sous forme de nourriture, actuellement c'est plutôt
sous la forme d'une « enveloppe » déposée pour eux à l'accueil
de la paroisse.

Il s'agit d'un geste de gratitude pour les remercier de leur
dévouement.

►► Naissances (9)

20 février	Louis MARIE-ADOLPHE
12 avril	Julia PAILLASSE
4 juin	Léandre PAYET
10 juin	Lylou DELAVOUX
13 juillet	Gabin LAGRAVE
21 octobre	Théa BRUNELLI



►► Mariage (9)

15 avril	Michaël CHARBONNIER et Camille GILLET
11 mai	Ludovic PAVY et Carole TRACHAIT
19 mai	Béatrice HORNER et Eric WASER
10 juin	Florent GIBIER et Élodie DEROUET
26 aout	Paul JOUANET et Aurélie CHALON
23 septembre	Joao CASTANHO et Isabelle BIZARRO



►► Décès (7)

18 janvier	Jeannette DESNOUES
24 janvier	Dominique DOUARD
13 juillet	Guy RICARD
3 septembre	Michèle MAILLARD
1 ^{er} novembre	Jean-Marie FONGARNAND

*Le nombre entre parenthèses indique le nombre effectif de
naissances, mariages... mais ne figurent dans la liste que ceux
pour qui nous avons l'accord de parution.*

*Par ailleurs, **vous pouvez nous signaler une adoption** qui, bien
que ne donnant pas lieu à un acte d'état civil en mairie, s'appa-
rente à une naissance.*

*Nous ne publions, sauf avis contraire de la famille, que les
décès parus dans la presse et ayant fait l'objet d'une informa-
tion en mairie.*

Portails,
Escaliers,
Balustres,
Rampes,
Grilles,
Rideaux-
métalliques,
Portes-
sectionnelles,
blindées...

Ferronnerie d'Art
Serrurerie

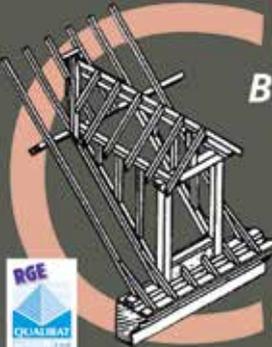
Forges Kelly
SARL

mail@lesforgeskelly.fr **06 08 16 26 28**
14 le Clos des Raimbaudières - 41400 St-Georges-sur-Cher

Charpente
Benoît ROBIN Sarl

8 rue Gustave Eiffel
37150 BLÉRÉ
02 47 57 86 02

ouverture


GUAPITA
INSTITUT

Soins esthétiques
Cosmétiques bio

Soins corps et visages personnalisés
Produits de soin bio
Épilation
Maquillage

Du mardi au vendredi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h
le samedi : 9 h 15 - 13 h
sur rendez-vous au
02 47 57 88 23
19 rue Saint Julien - 37150 BLÉRÉ

  Guapita institut




Restaurant Au Tableau

Fermé les lundis et mardis
Mercredi au dimanche soir - 12 h - 13 h 30 - 19 h - 21 h 30
Tél. 09 87 37 72 36

14 rue de Loches - 37510 Bléré autableau37@gmail.com

- Chauffage • Energies renouvelables
- Plomberie-Sanitaire • Pompes à chaleur





Bardet
Maîtrisons ensemble l'énergie

Tél. 02 54 32 07 54 | www.bardet-sn.com | Montrichard

**BOUCHERIE CHARCUTERIE
ST GEORGOISE
PASCAL AIMONT**

*Dans le cochon tout est bon
de la tête à la queue...*

13 PLACE BRETONNEAU
41400 SAINT-GEORGES-SUR-CHER
TÉL. 02 54 32 30 35
pascal.sophieaimont@orange.fr



VOS PROS DE L'IMMO



IMMOBILIER
LES PROFESSIONNELS IMMO

id.vignaud@lesprofessionnels.immo

**DAMIEN & INGA
VIGNAUD** **07 69 27 23 29**

**La mairie de Francueil
remercie
les annonceurs
de leur soutien.**



SARL **Jan BUSSER & Axel PROVOST**



TRAVAUX PUBLICS et TERRASSEMENTS
AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS (COUR, PAVÉ, ENROBE) - RÉSEAUX - ASSAINISSEMENT AUTONOME

2 le four au noir - 37460 CÉRÉ LA RONDE

Axel PROVOST co-gérant

☎ 02 47 94 21 08 - 06 27 81 43 43

🌐 www.busser-provost.com @ busser.provost@orange.fr

A Fleur d'eau

Artisan Fleuriste

Toutes compositions florales



5, place Bretonneau
41400 Saint-Georges-sur-Cher
02 54 32 40 04



GUIGNARD et FILS

- MAÇONNERIE NEUF
- RÉNOVATIONS
- RAVALEMENT • TAILLE DE PIERRE

Tél. 02 47 23 83 84

28 rue de l'Europe - 37150 CHISSEAUX

contact@guignardetfils.fr

www.guignardetfils-maconnerie-chisseaux.fr

Sarl RELAIS DES CARRIERES

Garage CRUCHET

MECANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
REPARATIONS TOUTES MARQUES

VENTE VEHICULES OCCASIONS
MULTI MARQUES



4, Route de Vierzon - D976
41400 St Georges-sur-Cher
www.garage.cruchet.fr
02 54 32 41 66



Sébastien PASTOR

COUVERTURE - ZINGUERIE

CHARPENTE - RAMONAGE

- NEUF ET RÉNOVATION -

02 47 30 35 91

06 72 80 63 10

sebastien_pastor@outlook.fr

9, rue du Moulin Neuf

37150 FRANQUEIL

CAVEAU DE FRANQUEIL

OUVERT TOUTS LES JOURS
sauf dimanche, lundi matin et jours fériés
de 9H à 12H et de 14H à 18H

24, RUE DE CHENONCEAUX - 37150 FRANQUEIL



e-mail: info@vignerons-gourmandiere.com
www.vignerons-gourmandiere.com

TEL: 02 47 23 91 22

Sauvignon, Rosé, Gamay et Côt en AOC Touraine
Méthodes Traditionnelles et Crémant de Loire
Sauvignon, Rosé, Gamay, Cabernet et Côt en fontaines et vrac

**ALLIANCE
FUNÉRAIRE**
DE TOURAINE

Pour tous vos besoins
funéraires.

COURTOIS • 02 47 57 93 71

www.alliance-funeraire-de-touraine.fr